

Procès-verbal d'une séance ordinaire, tenue le 3 juillet 2019 au lieu habituel des délibérations sous la présidence de monsieur le maire Martin Roch et à laquelle les conseillers suivants sont présents, soient :

Mme Julie Bois
M. Simon Roy
M. Félix Offroy
M. Sébastien Morand

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière et directrice générale, est également présente.

2019-07-94 1. Ouverture de la séance et présences

À 20 h, il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit ouverte.

Adoptée

2019-07-95 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers d'adopter l'ordre du jour du mois de juillet tout en laissant le varia ouvert.

Séance ordinaire du conseil municipal
Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
mercredi 3 juillet 2019 à 20 h
Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de juin
4. Correspondances :
 - 4.1 Adoption du bordereau de correspondance informative
 - 4.2 Lecture de la correspondance :
 - 4.2.1 TECQ 2019-2023
5. Administration
 - 5.1 Autorisation d'achat d'un tracteur à pelouse
 - 5.2 Adoption des comptes à payer
 - 5.3 Appel d'offres pour la réalisation des plans et devis pour la réfection du champ d'épuration
 - 5.4 Entente pour l'accès à l'eau au parc du 100e
 - 5.5 Appel d'offres pour la réalisation des plans et devis pour la réfection des chemins du secteur Figuery
 - 5.6 Dépôt d'un projet au PQI-MRC
 - 5.7 Autorisation de travaux
 - 5.7.1 Creusage de fossés chemin Nadon
 - 5.7.2 Débroussaillage de fossés au chemin du Lac La Motte
 - 5.7.3 Reprofilage de fossés chemin Allard
 - 5.7.4 Rechargement chemin de la Pisciculture
 - 5.7.5 Travaux correctifs au chemin du Tour-du-lac
 - 5.7.6 Rechargement supplémentaire au chemin Dénommé
6. Législatif
 - 6.1 Avis de motion pour le règlement concernant le remboursement des frais de déplacement et de séjour
7. Urbanisme
 - 7.1 Demande de dérogation mineure pour les immeubles situés au 200, route 109, 200-A, route 109 et 8, chemin de l'église
8. Varia
9. Période de questions
10. Levée de la séance

Adoptée

2019-07-96 3. Adoption du procès-verbal de juin

Il est proposé par madame la conseillère Julie Bois et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2019.

Adoptée

4. Correspondances :

2019-07-97 4.1 Adoption du bordereau de correspondance informative

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Morand et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le bordereau de correspondance informative.

Adoptée

4.2 Lecture de la correspondance :

4.2.1 TECQ 2019-2023

Mention est faite concernant la correspondance du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation concernant le montant de 787 870 \$ que la Municipalité recevra dans le cadre de la TECQ 2019-2023.

5. Administration

2019-07-98 5.1 Autorisation d'achat d'un tracteur à pelouse

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser madame Anne-Renée Jacob, directrice générale, d'engager les dépenses pour l'achat d'un nouveau tracteur à pelouse, selon le budget établi et de financer l'achat à partir du fonds de roulement.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2019-07-99 5.2 Adoption des comptes à payer

Comptes Juin 2019

Comptes payés au courant du mois		
SALAIRES ÉLUS		3 473,33 \$
SALAIRES EMPLOYÉS		18 969,18 \$
FTQ	remise avril	\$312,31
	remise mai	\$80,00
LA CAPITALE ASSUREUR	Assurance-collective mai-juin	\$1 134,94
LES ENTREPRISES ROY ET FRÈRES INC.	Rechargement Dénomme	\$47 084,19
	Recahrgement Gagnon	\$57 023,18
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		\$6 192,24
RECEVEUR GÉNÉRAL	DAS Féd mai	\$2 544,11
TOTAL		136 813,48 \$

Comptes payés par ACCES D

ENERGIR	Gaz naturel juin 2019	\$53,78
	Gaz naturel mai 2019	\$124,26
TOTAL		178,04 \$

Comptes payés par chèque		
9099-8279 QUÉBEC INC.	Saucisses - Diner Hot-Dog	\$255,17
ANNE-RENÉE JACOB	cellulaire avril-mai-juin	\$120,00
	Remb Transport avril-mai-juin	\$257,79
	Déplacement congrès ARJ+Repas	\$929,61
APSAM	Formation APSAM	\$75,00
BIGUÉ AVOCATS	Frais juridique mai 2019	\$67,27
BMR BERGERON & FILLES INC.	Gros sac a Poubelle	\$21,82
	poignée porte garage+courroie	\$208,02
BOUTIQUE DU BUREAU GYVA	Inst Anti-Virus	\$122,16
	Soutien Technique	\$195,46
	Ruban Ptouch	\$35,05
	Estampe Comptable	\$17,12
	panier à courrier	\$43,10
BÉTON FORTIN INC.	MG-20 intersection	\$541,78
	MG-20 intersection	\$111,65
	MG-20 intersection	\$49,11
CANADIAN TIRE	Fumier & Terre	\$134,66
	Pompe à Gaz	\$51,68
	Fil débroussailleuse	\$15,95
CLAUDE AYOTTE	Remb couches	\$89,24
CNESST	Cotisation 2018	\$79,92
COOP IGA AMOS	Rencontre FAC serre écolo	\$45,98
	Fruits+condiments Dîner Hot-do	\$136,72
	pains dîner hot-dog	\$107,70
COOP NOVAGO (LA)	Sel de foin	\$137,83
	Mélange MTQ-Mèche	\$139,29
	Chasse Mousti Peinture crochet	\$92,19
	Asphalte froide	\$27,55
COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE	Module Permis 2019	\$413,91
CROIX-ROUGE CANADIENNE - ABITIBI	Contribution 2019	\$100,00
DANIEL TÉTREAU, CPA INC.	Audit Recyc-Qc	\$707,10
ENVIROBI	Eska conteneur + Encombrants	\$2 081,05
ESKA INC.	Eau juin 2019	\$832,00
FOSSES SEPTIQUES PROTEC-NATURE INC.	Vidanges 59 fosses & toilettes	\$13 739,51
H2LAB INC.	Analyse Puits privés	\$663,99
	Analyses puits privés	\$1 207,24

	Analyse Mai 2019	\$112,50
	Analyse Juin	\$28,74
	Analyse puits privés	\$88,53
HYDRO-QUÉBEC	rue mai	\$137,44
JEAN-MARIE GAGNON	13 Castors	\$664,72
JOANNE LAVOIE	Géranium	\$20,63
L'infuseur Distribution	Eau Bureau	\$18,00
LA CAPITALE ASSUREUR DE L'ADMINISTRATION	Juillet 2019	\$1 417,74
LAROUCHE BUREAUTIQUE	Copies Sup	\$489,63
LAURENTIDE RE/SOURCES	Peintures recyclées	\$384,95
LES ÉQUIPEMENTS JULES GRONDIN	location épandeur sel de foin	\$114,98
LOCATION LAUZON AMOS	Tracteur a pelouse	\$7 184,79
	Filtre Tondeuse Traceur	\$17,19
	BBQ diner Hot-Dog	\$155,22
	Bleu Toilette sèche	\$68,88
M&M NORD-OUEST INC.	Ampoule Trailer	\$4,41
MAISON DU BOULEAU BLANC	Contribution 2019	\$750,00
MANON THIBEAULT	Savon à vaiss+charnière toilet	\$14,59
MATÉRIAUX 3+2 LTÉE (LES)	Clés Garage	\$31,67
	Pièces Fontaine	\$35,86
MRC ABITIBI	Carnet Max Taxi	\$300,00
MUNICIPALITE DE TRECESSON	Réparation Charrue Trécesson	\$1 495,40
MUNICIPALITÉ DE LANDRIENNE	Repas réunion ADL	\$11,69
Maxime Allard	Remb. vidange fosse tx en trop	\$240,00
PAPETERIE COMMERCIALE	Dictionnaires Finissants 2019	\$288,49
PETITE CAISSE	MaxTaxiMRC,consultationAménagement	\$85,00
PÉTROLES ALCASYNA INC. (LES)	Essence juin + 3 Bidons tondeuse	\$209,00
	Essence Juin 2019	\$99,01
	Lave auto	\$6,89
	Essence juin 2019	\$107,72
	Essence mai 2019	\$120,02
	essence tondeuse	\$32,60
RM ENTREPRISES	Abat poussière juin 2019	\$23 980,57
Ronald Patry	Formation Combeq KM	\$28,81
SANIMOS INC.	Supp conteneur	\$690,68
SERVICES DES CARTES DESJARDINS	Conseil mai, soudure niv, CEF	\$417,89
SIMON SIMARD	Régulateur niveleuse	\$37,21

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STRONGCO	Nipple Niveleuse	\$17,58
SYLVICULTURE LA VÉRENDRYE INC.	Honoraires Mai 2019	\$1 388,58
TRACTION AMOS (117)	Niv Top Flasher ampoules	\$493,98
VILLE D'AMOS	Service Incendie	\$27 040,00
	LET & Écocentre Mai 2019	\$6 359,77
ÉQUIPEMENTS PROTEK DU NORD INC. (LES)	Oreillettes	\$30,99
TOTAL		99 075,97 \$
GRAND TOTAL		236 067,49 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers d'adopter les comptes payés et à payer du mois de juin pour un total de 236 067,49 \$.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2019-07-100 5.3 Appel d'offres pour la réalisation des plans et devis pour la réfection du champ d'épuration

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit réaliser des travaux de réfection de son champ d'épuration ;

CONSIDÉRANT QUE l'article numéro 936 du code municipal ordonne que tout contrat de plus de 25 000\$ et de moins de 100 000\$ ne soit adjugé qu'après demande de soumission écrite auprès d'au moins deux entrepreneurs ou selon le cas, deux fournisseurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers de faire parvenir le cahier de charges pour l'appel d'offres pour la réalisation des plans et devis pour la réfection du champ d'épuration à au moins deux soumissionnaires.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2019-07-101 5.4 Entente pour l'accès à l'eau au parc du 100^e

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a un problème d'approvisionnement d'eau au parc du 100^e pour assurer le fonctionnement en continu de la fontaine et l'arrosage des plates-bandes ;

CONSIDÉRANT QU'il a été convenu avec les propriétaires du terrain contigu, Technicom Nord-Ouest, représentés par Ghislain Lanoix et Julie Carignan, d'avoir l'autorisation de s'approvisionner en eau à partir de l'immeuble situé au 2A, chemin de l'église ;

CONSIDÉRANT QU'il est demandé par les propriétaires une compensation de 200 \$ par année pour l'accès à l'eau ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite que l'entente se renouvelle automatique chaque année afin de prévenir les inconvénients liés à la pénurie d'eau au parc ;

CONSIDÉRANT QUE l'entente stipulera que le propriétaire du puits pourra mettre fin à l'entente après avoir avisé la Municipalité, deux ans à l'avance, et ce pour permettre à la Municipalité de mettre en place une solution alternative ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Morand et unanimement résolu par les conseillers d'accepter la demande des propriétaires, de signer une entente pour officialiser l'accord et de payer un montant annuel de 200 \$ à titre de compensation pour l'utilisation de l'eau du puits.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2019-07-102 5.5 Réalisation des plans et devis pour la réfection des chemins du secteur Figury

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite procéder à la réalisation des plans et devis pour la réfection des chemins du secteur Figury ;

CONSIDÉRANT QUE la dépense est estimée à moins de 25 000 \$, il s'agit donc d'un contrat de gré à gré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser la directrice générale à engager les dépenses en fonction du budget établi et de financer le projet à partir de la TECQ 2014-2018.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2019-07-102 5.6 Dépôt d'un projet au PQI-MRC

Il est proposé par madame la conseillère Julie Bois et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le dépôt de la demande d'aide financière au PQI-MRC pour l'amélioration de la salle socioculturelle et de mandater madame Anne-Renée Jacob, directrice générale, à titre de signataire de tous les documents relatifs à la demande.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

5.7 Autorisation de travaux

2019-07-103 5.7.1 Creusage de fossés chemin Nadon

Il est proposé par madame la conseillère Julie Bois et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser madame Anne-Renée Jacob, directrice générale, à engager les dépenses pour le

creusage de fossés au chemin Nadon, selon le budget établi et de financer l'achat à partir de la TECQ 2014-2018.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2019-07-104 5.7.2 Débroussaillage de fossés au chemin du Lac- La Motte

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser madame Anne-Renée Jacob, directrice générale, à engager les dépenses pour le débroussaillage de fossés au chemin du Lac-La motte, selon le budget établi et de financer l'achat à partir de la TECQ 2014-2018.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2019-07-105 5.7.3 Reprofilage de fossés chemin Allard

Il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser madame Anne-Renée Jacob, directrice générale, à engager les dépenses pour le reprofilage de fossés au chemin Allard, selon le budget établi et de financer l'achat à partir de la TECQ 2014-2018.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2019-07-106 5.7.4 Rechargement du chemin de la Pisciculture

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Morand et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser madame Anne-Renée Jacob, directrice générale, à engager les dépenses pour procéder au rechargement d'une partie du chemin de la Pisciculture, selon le budget établi et de financer l'achat à partir de la TECQ 2014-2018.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2019-07-107 5.7.5 Travaux correctifs au chemin du Tour-du-lac

Il est proposé par madame la conseillère Julie Bois et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser madame Anne-Renée Jacob, directrice générale, à engager les dépenses pour procéder à des travaux correctifs au chemin du Tour-du-lac, selon le budget établi et de financer l'achat à partir de la TECQ 2014-2018.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2019-07-108 5.7.6 Rechargement supplémentaire au chemin Dénommé

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser madame Anne-Renée Jacob, directrice générale, à engager les dépenses pour procéder à du rechargement supplémentaire au chemin Dénommé, selon le budget établi et de financer l'achat à partir de la TECQ 2014-2018.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

6. Législatif

6.1 Avis de motion pour le règlement concernant le remboursement des frais de déplacement et de séjour

Monsieur le conseiller Félix Offroy donne maintenant un avis de motion pour le projet de règlement concernant le remboursement des frais de déplacement et de séjour. Le projet de règlement sera présenté lors d'une séance ultérieure.

7. Urbanisme

2019-07-110 7.1 Demande de dérogation mineure pour les immeubles situés au 200, route 109, 200-A, route 109 et 8, chemin de l'église

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires des lots 4 003 773, 4 003 774, 4 865 556 et 4 865 557, cadastre du Québec de la circonscription foncière d'Abitibi ont déposé une demande de dérogation au règlement de lotissement 227;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires désirent reconfigurer les limites des quatre (4) lots et d'en former un cinquième ;

CONSIDÉRANT QUE la nature de la demande consiste à demander le lotissement d'un lot (actuellement le lot 4 003 773, identifié au plan-projet comme étant le lot A) dont la largeur minimale sur la route 109 serait inférieure à cinquante (50) mètres sur toute sa profondeur ;

CONSIDÉRANT QUE la nature de la demande consiste à demander le lotissement d'un lot (actuellement le lot 4 865 556, identifié au plan-projet comme étant le lot D) dont la largeur minimale sur le chemin de l'église serait inférieure à cinquante (50) mètres sur toute sa profondeur ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a un souci de développement et de vision à long terme, de ce fait il souhaite éviter de bloquer l'accès à des secteurs de la zone de villégiature qui pourraient éventuellement être développés ;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure a été publiée aux endroits désignés par le conseil en date du 5 juin 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers de :

- d'autoriser le lotissement du lot, identifié au plan-projet comme étant le lot A, avec une largeur minimale sur la route 109 à vingt (20) mètres ;
- d'autoriser le lotissement du lot, identifié au plan-projet comme étant le lot D, avec une largeur minimale sur le chemin de l'église à vingt (20) mètres ;
- de demander que la construction du bâtiment principal, qui sera éventuellement projeté sur le lot identifié au plan-projet comme étant le lot D, devra se situer dans le 6 500 m² riverain du lot.

Adoptée

8. Varia

Mention est faite au sujet des bons résultats obtenus à la plateforme de compostage suite aux premières collectes.

9. Période de questions

Aucune question de l'assemblée.

2019-07-111 10. Levée de la séance

À 20 h 43, il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Morand et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit levée.

Adoptée

Martin Roch, maire

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière